

REGLEMENT DU CONCOURS DE DESSIN SUR LE THEME :



LE SPORT

Fait au Porge, le 1 Octobre 2012

Article 1 : le Dimanche 21 Octobre 2012, l'Association **LE PORGE LOISIRS** organise un concours de dessin.

Ce concours se déroulera à la Salle des Fêtes du Porge, Esplanade Brémontier à 15h00.

Article 2 : ce concours est ouvert aux enfants à partir de 5ans.

Article 3 : Pour participer, il suffit de déposer son dessin à la Salle des Fêtes le Dimanche 21 Octobre *avant 15h00*. Un seul dessin par enfant pourra être présenté au Jury.

Article 4 : le thème ➡ *Le Sport*.

Article 5 : un Jury sélectionnera 4 dessins selon les critères suivants :

- ✓ Respect du sujet
- ✓ Réalisation technique
- ✓ Créativité

Article 6 : Dotation des prix :

1^{er} prix : un bon de 20 euros à NAUCALA

2^e prix : un bon de 12 euros à NAUCALA

3^e prix : 1 Tee Shirt NAUCALA

4^e prix : 1 Tee Shirt NAUCALA

Chaque participant recevra un prix.

Ces lots seront à la disposition des gagnants jusqu'au 30 Novembre 2012.

Article 7 : Le simple fait de participer implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats.

Il pourra être consulté à l'office du tourisme 3 Place Saint-Seurin 33680 Le porge.

Une copie du règlement pourra être remise à toute personne qui en fera la demande.

LE PORGE LOISIRS

Siège Social : mairie du Porge 1 Place Saint-Seurin 33680 LE PORGE

La présidente : Madame BIATEAU : 05 56 26 53 33